

DOCUMENTS À FOURNIR

- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
- Attestation récente du quotient familial de la CAF (*du mois en cours*)
- Le dernier avis d'imposition des parents ou du jeune le cas échéant
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Attestation d'hébergement et photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant le cas échéant
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Fiche de renseignement complétée
- Devis de l'auto-école
- Autorisation de droit à l'image signée par le jeune

Dossier à retourner impérativement
avant le :

20 mai 2026

Bureau information jeunesse
Service jeunesse - Mairie d'Elbeuf sur Seine
02 32 96 02 70 - bij.elbeuf@mairie-elbeuf.fr

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe : F M

Adresse :

☎ : Email :

Âge à la date de dépôt du dossier :

Permis citoyen

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes Elbeuvien
et avez un projet professionnel ou d'insertion ?

La Ville vous aide à financer votre permis de conduire



N° DE DOSSIER :

DATE DE DÉPÔT :

Votre financement

La bourse va **financer en partie votre permis de conduire** (code, conduite et examen pratique), **entre 200 et 650 €, sous conditions de ressources.**

Autres financements mobilisés :

- Aide régionale
- Aide départementale 76 (Tope là)
- Aide alternance/apprentissage
- F.A.J
- CPF
- France Travail
- Autres :



Votre engagement

- Réalisation de la totalité de vos heures de contreparties aux dates indiquées en réunion d'information
- Participation active aux actions de prévention
- Effectuer en totalité vos heures de conduite (20h)
- Devenir un ambassadeur sécurité routière
- Participation à la signature officielle de l'engagement au permis citoyen
- Participation à un ou plusieurs retours d'expérience pendant une séance d'information organisée par la Ville pour faire la promotion du dispositif
- Paiement du reste à charge auprès de l'auto-école
- Signature du règlement du dispositif Permis citoyen



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Vous habitez à Elbeuf
- Vous avez entre 18 et 25 ans
- Vous avez un projet d'insertion sociale ou professionnel
- Vous avez participé à la réunion d'information
- Vous avez déposé au BIJ votre dossier dûment complété
- Vous avez été reçu par le BIJ pour un entretien préalable au passage en commission
- Vous vous engagez à réaliser une contrepartie citoyenne
- Vous n'avez pas encore obtenu le code de la route

Votre contrepartie

- Vous devrez participer à une séance de présentation et une action de prévention avec la police municipale (6h)
- Vous devrez préparer un support sur cette expérience (5h)
- Vous devrez participer à une journée de sensibilisation aux comportements à risques et notamment à la conduite (7h)
- Vous devrez participer à des événements municipaux afin de valoriser votre engagement (10h)
- Vous devrez participer à une séance de clôture et présenter votre support aux autres jeunes engagés. (2h)

Cadre réservé à l'administration

Auto-école :

Référent :

Montant de l'aide :

Contrepartie phase 1 :

Contrepartie phase 2 :

Fait à Elbeuf sur Seine, le :

Signature du jeune :

.....

